

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Délibération N° RTM/2021-31.08//013 Portant élection du Président de la Régie des Transports de Martinique



**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**
Séance du 31/08/2021
à 09H00
Salle 3

Date de la convocation :
25 août 2021

Date d'envoi :
25 août 2021

Administrateurs en exercice :	7
Administrateurs présents :	7
- Dont représentés :	0
Administrateurs absents :	0
Suffrages exprimés	7
Vote :	
· Pour :	7
· Contre :	0
· Abstentions :	0

Le 31 août 2021 à 09H00, le Conseil d'Administration de la Régie des Transports de Martinique s'est réuni sur le site de MARTINIQUE TRANSPORT situé Centre d'affaires AGORA – Etang Z'Abricot – 97200 FORT DE FRANCE, selon les dispositions de ses statuts.

Présents :

Pour MARTINIQUE TRANSPORT :

- Monsieur Jean-Claude DUVERGER
- Monsieur Louis BOUTRIN
- Monsieur Johnny HAJJAR
- Monsieur Didier LAGUERRE
- Madame Chantal MAIGNAN
- Monsieur Olivier MARIE-REINE
- Monsieur José MIRANDE

Pour les membres du Comité Social Economique de la RTM :

- Monsieur Alex MARIE-CELINE
- Monsieur Miguel GUACIDE

Absents ayant donné pouvoir : 0

Absents excusés :

Pour MARTINIQUE TRANSPORT :

- Monsieur Johnny HAJJAR

Assistaient également au Conseil d'Administration :

- Monsieur David ZOBDA, Président du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT
- Des membres de l'administration de la REGIE DES TRANSPORTS DE MARTINIQUE
- Des membres de l'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

22 NOV. 2021

Le Conseil d'Administration,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des transports, notamment ses articles L. 1801-1, L. 1221-3 et suivants et R. 1221-1 et suivants ;

Vu la délibération n°20-30.01/002 du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT en date du 30 janvier 2020 portant création d'une régie de transport et adoption des statuts correspondants ;

Vu la délibération n°21-04.08/039 du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT en date du 04 aout 2021 portant désignation des représentant élus siégeant au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Régie des Transports de Martinique ;

Vu la délibération de MARTINIQUE TRANSPORT n° 20-24.09/037 du 24 septembre 2020 portant approbation des statuts modifiés de la Régie des Transports de Martinique et les statuts correspondants ;

Sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT,

ADOpte LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT :

Article 1 : M. Jean-Claude DUVERGER est élu en tant que Président de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Régie des Transports de Martinique.

Article 2 : La présente délibération du Conseil d'Administration, qui pourra être diffusée partout où besoin sera, sera publiée dans le Recueil des Actes Administratifs de l'établissement.

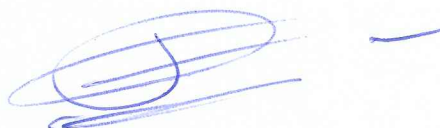
Article 3 : La présente délibération du Conseil d'Administration entre en vigueur dès qu'il a été procédé à sa publication ou à son affichage, ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'Etat.

Ainsi délibéré et adopté par le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, avec sept (7) voix pour, en sa séance du 31 aout 2021.

Pour extrait certifié conforme,
Fort-de-France, le 05 septembre 2021

Le Président du Conseil
d'Administration de la Régie des
Transports de Martinique

Jean Claude DUVERGER



Jean-Claude DUVERGER
Président
Régie des Transports de Martinique